



«Prénom» «Nom»
«Poste»
«Adresse» «N»
«Code_postal» «Ville»

Perwez, le 29 octobre 2018

«Société»,

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance du Conseil communal qui aura lieu **mardi 06 novembre 2018 à 19h30** en la salle du Conseil de l'hôtel de Ville, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES

1. Budget communal – Exercice 2018 – Services ordinaire et extraordinaire – Modification budgétaire n°2 – Approbation – Communication – 2.073.521.1/ju
2. Comptabilité communale – Rapport accompagnant les comptes annuels de l'exercice 2017 – Commentaires – 2.073.521.8/ju
3. Comptabilité communale – Comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017 – Compte budgétaire – Bilan – Compte de résultats – Annexe – Arrêt – 2.073.521.8/ju
4. Budget communal – Exercice 2018 – Services ordinaire et extraordinaire – Modification budgétaire n°3 – Arrêt – 2.073.521.1/ju
5. Redevance communale sur les demandes d'autorisation d'activités – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju
6. Redevance communale pour l'enlèvement de versages sauvages – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju
7. Redevance communale pour l'occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju
8. Redevance communale sur l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju
9. Redevance communale sur les exhumations de restes mortels – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju



10. Redevance communale pour les interventions des services communaux lors des opérations de nettoyage de l'espace public – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju
11. Redevance communale pour l'utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.11/ju
12. Redevance communale pour la concession de sépulture et pour la mise à dispositions et le renouvellement de caveaux, cavurnes et columbariums – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.776.1/ju
13. Redevance communale pour le traitement des dossiers d'urbanisme, d'urbanisation, de modification de permis d'urbanisation et de certificat d'urbanisme – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju
14. Redevance communale pour la fourniture des sacs poubelles communaux – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.777.614/ju
15. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2019 – Fixation – Adoption – 1.713.11/ju
16. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercice 2019 – Fixation – Adoption – 1.713.15/ju
17. Taxe communale sur la force motrice – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.411/ju
18. Taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.112.6/ju
19. Taxe communale sur les secondes résidences – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.112/ju
20. Taxe communale sur les agences bancaires – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.52/ju
21. Taxe communale sur l'utilisation de conteneurs enterrés – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.75/js-ju
22. Taxe communale relative à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.558/ju
23. Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires communément appelés « toutes boîtes » – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713./ju
24. Taxe communale sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité – Exercice 2019 – Règlement – Approbation – Adoption – 1.824.112/ju
25. Taxe communale sur l'inhumation, la dispersion des cendres et la mise en columbarium et en cavurnes – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju
26. Taxe communale sur les parcelles non bâties situées dans un permis d'urbanisation non périmé – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.112.6/ju
27. Taxe communale sur les demandes de permis d'urbanisation – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju



28. Taxe sur les demandes de permis d'urbanisme – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju
29. Taxe communale sur les logements ou immeubles non affectés au logement raccordés à l'égout ou susceptibles d'être raccordés à l'égout – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.55/ju
30. Taxe communale sur les demandes de délivrance de renseignements urbanistiques – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.115/ju
31. Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.558/ju
32. Redevance communale dans le cadre de l'implantation de nouvelles constructions – Exercice 2019 – Règlement – Adoption – 1.713.112.6/ju

MARCHES PUBLICS

33. Marché de travaux – Aménagement d'une plaine de jeux, rue du Presbytère 1 à 1360 PERWEZ (Thorembais-les-Béguines) – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.851.162/jpf
34. ORES – Renforcement de l'éclairage public – Chaussée de Charleroi – Placement d'un éclairage à l'arrêt de bus « route de la Chapelle » à 1360 PERWEZ (Thorembais-les-Béguines) – Décision – 1.824.112/jpf
35. Marché de travaux – Marché en urgence – Placement d'une canalisation d'eau provisoire pour assurer une liaison avec le réseau de la SWDE, rue des Dizeaux à 1360 PERWEZ – Décision du Collège du 29 août 2018 – Ratification – 1.778.31/jpf
36. Marché de travaux – Réalisation d'un réseau cycliste communal – Aménagement cyclables – Fiche-projet n°32 du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) – Décompte final des travaux – Décision – 1.811.111/jpf
37. Marché de travaux – Pose d'installations d'éclairage public – Adhésion de la commune à la centrale de marché ORES Assets – Décision – 1.824.112/jpf
38. Marché de travaux – Aménagement de l'étage du bâtiment rue Lepage 7 à 1360 PERWEZ – Procédure de recours de la SA RECO+ contre la désignation de la SA GABRIEL – Convention de transaction – Décision du Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.855.3/jpf
39. Marché de travaux – Amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont (phase 1), entre la rue Joseph Moinil et la Croix des Boulommes – Modifications du cahier des charges sur base des remarques de l'intercommunale InBW et du service Public de Wallonie – Décision – 1.811.111/jpf
40. ORES Assets – Rue d'Odonge à 1360 PERWEZ (Orbais) – Mise en souterrain du réseau d'électricité – Quote-part communale – Décision – 1.811.111/jpf

SECRÉTARIAT

41. Registre institutionnel – Décret du 29 mars 2018 « Bonne Gouvernance » – Rapport de rémunération – Exercice 2017 – Arrêt – 2.075.8/cr



-
42. Police administrative – Règlement communal intégré de Police – Article 114 – Modification – Adaptation – 1.75/cr
43. Intercommunale ORES Assets – Assemblée générale du jeudi 22 novembre 2018 – Points portés à l'ordre du jour :
- Distribution du solde des réserves disponibles en suite de l'opération scission absorption de décembre 2017 pour les Communes de CHASTRE, INCOURT, PERWEZ et VILLERS-LA-VILLE
 - Opération de scission partielle par absorption afférente à la distribution d'énergie sur le territoire des Communes de CELLES-COMINES-WARNETON, ELLEZELLES, MONT-DE-L'ENCLUS
 - Résolution de l'Assemblée explicitant la disposition transitoire des modifications statutaires du 28 juin 2018
 - Plan stratégique
 - Remboursement de parts R
 - Nominations statutaires
- Approbation – Décision – 1.824.112/lb
44. Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon (IPFBW) – Assemblée générale statutaire du mardi 27 novembre 2018 – Points portés à l'ordre du jour :
- Evaluation annuelle du plan stratégique 2017-2019
 - Recommandation du Comité de rémunération
- Approbation – Décision – 1.824.112/lb
45. IN BW srl intercommunale (in BW) – Assemblée générale extraordinaire du mercredi 28 novembre 2018 – Points portés à l'ordre du jour :
- Modifications statutaires
 - Lecture et approbation du procès-verbal de la séance
- Approbation – Décision – 1.82/lb
46. IN BW srl intercommunale (in BW) – Assemblée générale ordinaire du mercredi 28 novembre 2018 – Points portés à l'ordre du jour :
- Plan stratégique triennal 2017-2018 – Evaluation 2018 – Perspectives 2019
 - INFO : ROI du BE et du CA
 - INFO : Délégations du CA vers le BE et le DG
 - Lecture et approbation du procès-verbal de la séance
- Approbation – Décision – 1.82/lb
47. Foyer culturel de PERWEZ – Contrat-programme 2009-2012 – Avenant de prolongation n° 4 – Approbation – Décision – 1.854/lb

PERSONNEL COMMUNAL

48. Aide à la promotion de l'emploi – Cession de 21 points A.P.E. venant du C.P.A.S. de PERWEZ – Collège du 26 septembre 2018 – Ratification – 2.08/gs
49. Grades légaux communaux – Statut administratif et statut pécuniaire – Tutelle – Adaptation – 2.08/ec
50. Anim'Mômes – Convention relative à l'accueil extrascolaire – Conventions de mises à disposition de travailleurs – Renouvellement – Ratification – 2.08/ec-vc

SÉANCE HUIS CLOS

PERSONNEL COMMUNAL



1. Personnel communal statutaire – Interruption complète de carrière (préalablement à la pension) – Collège du 29 août 2018 – Ratification – 2.08/gs

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

2. Cadre enseignant – Octroi de 14 périodes par semaine sur fonds propres – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 29 août 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ec/gs
3. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice primaire nommée à titre définitif – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 – Interruption de carrière – Collège du 29 août 2018 – Annulation – 1.851.11.08/cg/gs
4. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 29 août 2018 – Annulation du remplacement – 1.851.11.08/ml/gs
5. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 29 août 2018 – Annulation du remplacement – 1.851.11.08/ae/gs
6. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 29 août 2018 – Annulation du remplacement – 1.851.11.08/ae/gs
7. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2018 jusqu'au plus tard le 30 juin 2019 – Collège du 29 août 2018 – Modification – 1.851.11.08/ae/gs
8. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 jusqu'au plus tard le 30 juin 2019 – Collège du 29 août 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ml/gs
9. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire nommée à titre définitif – 4 périodes sur fonds propres – Du 3 septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 12 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/kd/gs
10. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 1 période sur fonds propres – Du 3 septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 12 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ml/gs
11. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non-vacant – 20 périodes – Remplacement – Du 3 septembre 2018 au 14 septembre 2018 – Collège du 12 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/sr/gs
12. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Maître de religion islamique à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/adi/gs
13. Ecole communale de MALEVES – Maître d'éducation physique à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 3 septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/kp/gs
14. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 3 septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/fc/gs



15. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais à titre temporaire – Emploi vacant – 9 périodes sur fonds propres – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/hg/gs
16. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais à titre temporaire – Emploi vacant – 5 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/hg/gs
17. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Maître de seconde langue anglais à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/hg/gs
18. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Maître de psychomotricité à titre temporaire – Emploi vacant – 7 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/sv/gs
19. Ecole communale de PERWEZ – Maître d'éducation physique à titre temporaire – Emploi vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/lg/gs
20. Ecole communale de PERWEZ – Maître d'éducation physique à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/kp/gs
21. Ecole communale de PERWEZ – Maître de religion protestante à titre temporaire – Emploi vacant – 1 période – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/as/gs
22. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de religion protestante à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/as/gs
23. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jr/gs
24. Ecole communale de PERWEZ – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jr/gs
25. Ecole communale de MALEVES – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2018 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jr/gs
26. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de psychomotricité à titre temporaire – Emploi vacant – 8 périodes – Du 1er septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 19 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/sv/gs
27. Cadre enseignant – Fonds propres – Octroi de 14 périodes par semaine – Du 1er octobre 2018 au 15 octobre 2018 – Octroi de 9 périodes par semaine – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 26 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ec/gs



-
28. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Directrice nommée à titre définitif – 24 périodes – A partir du 1er décembre 2018 – Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (DPPR de type I) – Collège du 26 septembre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ja/gs
 29. Ecole communale de MALEVES – Maître d'éducation physique à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/lg/gs
 30. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire nommée à titre définitif – 4 périodes sur fonds propres – Du 1er octobre 2018 au 15 octobre 2018 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/kd/gs
 31. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 1 période sur fonds propres – Du 1er octobre 2018 au 15 octobre 2018 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ml/gs
 32. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Maître de religion islamique à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/aei/gs
 33. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais à titre temporaire – Emploi vacant – 9 périodes sur fonds propres – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/hg/gs
 34. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Maître de psychomotricité à titre temporaire – Emploi vacant – 7 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/sv/gs
 35. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de religion protestante à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/as/gs
 36. Ecole communale de PERWEZ – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jr/gs
 37. Ecole communale de MALEVES – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 10 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jr/gs
 38. Ecole communale de MALEVES – Maître de psychomotricité à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 17 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/sv/gs
 39. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de seconde langue néerlandais à titre temporaire – Emploi vacant – 4 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 17 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/jo/gs
 40. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 18 périodes – Remplacement – Du 8 octobre 2018 au 26 octobre 2018 – Collège du 17 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/lp/gs



-
41. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 1er octobre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 17 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/ir/gs
42. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire – Emploi vacant – 2 périodes – Du 3 septembre 2018 au 30 juin 2019 – Collège du 17 octobre 2018 – Ratification – 1.851.11.08/mb/gs

Arrêté par le Collège communal du mercredi 24 octobre 2018

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.,

Michel RUELLE

Carl CAMBRON

Extraits du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

{Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents, ces derniers prendront rendez-vous avec le directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui.}

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les fonctionnaires communaux désignés par le directeur général fournissent aux membres du conseil communal qui le demandent des informations techniques au sujet des documents figurant aux dossiers dont il est question à l'article 20.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies conviennent avec le fonctionnaire communal concerné des jour et heure auxquels il lui feront visite. Le Directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui, ainsi que le Directeur financier ou le fonctionnaire délégué par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques à la compréhension des dossiers, et cela spécialement :

- durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit le lundi matin, qui précède la séance du conseil communal, entre 9h00 et 11h00*
- durant une période en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux, soit le jeudi qui précède le conseil communal, entre 16h30 et 18h30.*